

Saint Pons

COMMUNAUTÉS ASPREMONT - LEVENS - ST ANDRÉ DE LA ROCHE
TOURRETTE LEVENS - DURANUS - ST BLAISE



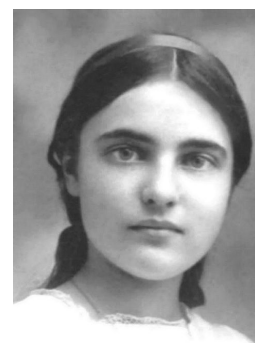
Dimanche
19.01.2025

L'ÉGLISE A-T-ELLE PEUR DU SURNATUREL ?

Récemment, la question de la foi populaire a pu faire resurgir des interrogations quant aux nombreuses expériences rapportées de manifestations surnaturelles, autour de mystiques supposé(e)s ou reconnu(e)s... Comment réagit l'Église face au surnaturel, face aux phénomènes mystiques de ses membres ?

Padre Pio est connu des fidèles, déjà de son vivant, pour ses stigmates, son don de bilocation (être à deux endroits à la fois), de guérison... mais qui sait qu'il fut un temps interdit d'activités publiques, et qu'il fut certes canonisé mais que le Saint-Siège ne se prononça pas sur la vérité des phénomènes surnaturels qui l'entouraient ? L'Église retint la charité et la bonté du prêtre, grand confesseur. La piété populaire retient encore les stigmates et ses mains gantées. Il n'est pas le seul dans ce cas, et seulement deux stigmatisés sont authentiques pour les autorités romaines : saint François d'Assise et sainte Catherine de Sienna. Trop de surnaturel dans la vie de Mère Yvonne Aimée de Malestroit. "Trop de miracles" a dit Rome à propos du cas de cette jeune femme sur laquelle paraît ces jours-ci un livre, intitulé Malestroit de Jean de Saint-Cheron. Lui-même d'abord sceptique, décrit les événements surnaturels qui entourent la vie de la religieuse Augustine, fondatrice du couvent de Malestroit, par ailleurs grande amie des pauvres et résistante. Phénomènes nombreux: floralies (apparitions inexplicables de fleurs), sueurs de sang, bilocations, prophéties... Des phénomènes d'autant plus troublants qu'ils sont attestés, le plus souvent, par de nombreux témoins. "Trop de miracles", donc, et une interdiction, dès 1960, par crainte d'un trop grand engouement populaire. À première vue, ces limitations romaines apparaissent comme fort paradoxales : la foi ne professe-t-elle pas que Dieu lui-même agit "surnaturellement" dans les sacrements ? Et dans le principal d'entre eux, l'eucharistie, faisant du pain et du vin le corps et le sang du Christ. Certes, mais la foi n'est ni irrationnelle, ni contraire à la vérité. Voilà pourquoi l'Église détermine des critères qui servent à juger des phénomènes mystiques. En mai dernier, le Dicastère pour la Doctrine de la foi (DDF) a ainsi rendu publiques des "Normes procédurales pour le discernement de phénomènes surnaturels présumés", qui apportent tout un lot de nouveautés, parmi lesquelles ne plus se prononcer formellement sur la "supernaturalité" (ou véracité) des phénomènes. Débats sans fin, évêques dépassés par la piété populaire avant d'avoir pris une décision...et, surtout, risque d'enfermer l'Esprit-Saint dans des cases. Le Vatican préfère des degrés, six catégories de phénomènes, du "Rien ne s'y oppose" à la

"Déclaration de non-supernaturalité". L'Église choisit la démonstration par l'inverse, en étant définitive que sur la fausseté de phénomènes "uniquement lorsque des signes objectifs apparaissent qui indiquent clairement une manipulation présente à la base du phénomène, par exemple lorsqu'un voyant présumé affirme avoir menti, ou lorsque des preuves indiquent que le sang d'un crucifix appartient au voyant présumé, etc." De la même manière qu'il est rationnel de croire, même si la raison laisse la place à la foi pour l'affirmer, un phénomène surnaturel ne peut pas être contraire aux lois de la raison mais demeure inexplicable, en l'état actuel des connaissances. "La grâce n'abolit pas la nature" disait saint Thomas d'Aquin. Telle est aussi la règle pour la reconnaissance des miracles, comme à Lourdes où l'Église n'en a reconnu officiellement que 7. Une telle prudence s'explique: "Eu égard au nombre de simulateurs qui ont voulu exercer leur emprise sur des âmes en mal d'espérance au cours de l'histoire, l'Église fait bien d'y regarder à deux fois." (Jean de saint Chéron) L'Église n'a d'ailleurs jamais exigé que les fidèles adhèrent à autre chose qu'au Christ, "plénitude personnelle de la Révélation" comme le dit Vatican II. Benoît XVI explique dans son exhortation Verbum Domini, à la suite de ses déclarations sur Fatima, que les phénomènes surnaturels sont "une aide, qui nous est offerte, mais il n'est pas obligatoire de s'en servir. Dans tous les cas, il doit s'agir de quelque chose qui nourrit la foi, l'espérance et la charité, qui sont pour tous le chemin permanent du Salut." En affirmant cela, et en étant circonspecte sur les phénomènes surnaturels, la hiérarchie catholique essaie à vrai dire de tenir deux exigences liées à sa nature. L'Église a la magnifique mission, surtout dans un monde matérialiste, de dire à temps et à contretemps que l'Invisible est une réalité bien plus réelle et bien plus nécessaire que le visible. Mais en proclamant l'Incarnation du Verbe, la foi rappelle aussi que le monde tel qu'il va, ou pas, est aimé de Dieu, qui a choisi de se révéler à tous ; souvent par le biais fort paradoxal de pécheurs, et par l'Église ordinairement imparfaite. Les phénomènes surnaturels sont au cœur de cette tension, qui ne doit pas extraire le chrétien de la nature, mais lui permettre d'accueillir la grâce à travers elle. (Sources Alatéria)



Yvonne-Aimée de Malestroit est une femme au destin hors du commun. Enfant très pieuse, dévouée aux pauvres dès son plus jeune âge, elle décide de suivre catégoriquement le Christ. Elle deviendra une religieuse dynamique, menant à bien des projets de grande ampleur : construction d'une clinique. Courageuse, elle y accueille résistants et parachutistes durant la guerre. Emprisonnée par la Gestapo, elle en est miraculeusement libérée par son ange et sera décorée par le général de Gaulle. En parallèle de cette vie active pleine d'entrain, les phénomènes mystiques ne manquent pas : bilocations, prophéties, etc. Elle meurt à seulement 49 ans alors qu'elle s'apprettait à rendre visite à ses sœurs religieuses en Afrique.

ANNÉE SAINTE... ANNÉE JUBILAIRE DE L'ESPÉRANCE

Cinq conseils pratiques pour "inoculer" l'espérance dans sa vie quotidienne

Le thème « Pèlerins d'espérance », choisi par le pape François rappelle que chaque personne peut confier ses désirs et ses attentes à Dieu. Si pour certains il est assez naturel de vivre dans l'espérance, pour d'autres cela peut être plus difficile. Cependant, la bulle d'indiction détaillant la célébration du Jubilé met en évidence plusieurs points sur l'espérance, permettant ainsi de l'intégrer dans sa vie quotidienne. Voici cinq points clés pour devenir véritablement des Pèlerins d'espérance.

1 « Un mot d'espérance » : commencez votre journée avec des encouragements.

Les mots ont un pouvoir immense, et commencer chaque journée avec des mots encourageants peut donner un ton positif aux heures à venir. Cela peut être un verset des Écritures, une phrase d'une prière préférée ou même une citation inspirante d'un saint. Méditez ces mots, laissez-les s'infiltrer dans votre cœur comme un rappel que chaque nouvelle journée est remplie de potentiel et de grâce.

Conseil pratique : écrivez des phrases pleines d'espérance sur des post-its et placez-les là où vous les verrez : sur le miroir de votre salle de bain, sur votre réfrigérateur ou sur votre bureau. Laissez ces mots devenir un petit phare tout au long de votre journée.

2 « Un chemin d'espérance » : avancer vers quelque chose de plus grand.

L'espérance grandit lorsque l'on prend des mesures concrètes pour atteindre ses objectifs et ses aspirations, aussi petites soient-elles. Un chemin d'espérance ne se résume pas nécessairement à de grands gestes, mais à un mouvement constant et déterminé vers l'avant. Qu'il s'agisse de travailler sur son développement personnel, d'aider sa communauté ou d'approfondir sa foi, l'acte de s'efforcer crée une dynamique qui nourrit l'espérance.

Conseil pratique : Chaque soir, écrivez une résolution que vous ferez le lendemain pour apporter de la lumière dans votre vie ou dans celle de quelqu'un d'autre. Cela peut être aussi simple que d'appeler un ami, de faire du bénévolat ou de démarrer un petit projet créatif.

3 « Des signes d'espérance » : remarquez le bien autour de vous.

Trop souvent, nos contemporains se concentrent sur ce qui ne va pas et passent à côté des petites bénédictions qui nous entourent. Ces « signes d'espérance » peuvent être le rire d'un enfant, un rosier en bouton ou un mot gentil d'un inconnu. Ces signes peuvent aussi être considérés comme les « empreintes digitales de Dieu », de doux rappels de son amour.

Conseil pratique : Tenez un journal de gratitude. À la fin de chaque journée, notez trois choses qui vous ont donné de l'espérance ou de la joie. Au fil du temps, cette pratique entraînera votre esprit à remarquer le positif, même au milieu des difficultés.

4 « Appels à l'espérance » : rechercher et partager l'encouragement.

Parfois, il arrive de faire appel à l'espérance lorsque ses propres réserves s'épuisent. Cela peut signifier se tourner vers un ami de confiance, un conseiller spirituel ou une communauté pour obtenir des soutiens ou des encouragements. Partager ses fardeaux et demander des prières ou du soutien n'est pas un signe de faiblesse – c'est un acte de courage et de confiance. De même, vous pouvez offrir de l'espoir aux autres par vos propres paroles et vos propres actions.

Conseil pratique : contactez quelqu'un qui vous inspire lorsque vous êtes en difficulté et n'hésitez pas à dire aux autres comment ils peuvent vous remonter le moral. En même temps, réfléchissez à la façon dont vous pouvez être une source d'espoir pour quelqu'un d'autre, par un geste gentil, une oreille attentive ou simplement en étant présent.

5 « Ancré dans l'espérance » : rester ancré dans quelque chose d'éternel.

En fin de compte, vivre une vie d'espérance nécessite une ancre, quelque chose de solide et d'inébranlable qui stabilise lorsque les vagues de la vie deviennent fortes. Cette ancre est la promesse de l'amour et de la Providence de Dieu, qui assure un soutien même dans les moments les plus sombres.

Conseil pratique : créez une « ancre d'espérance » pour vous-même, une habitude ou un rituel qui vous rappelle cet ancrage dans l'amour de Dieu. Cela peut consister à allumer une bougie et à dire une courte prière chaque soir, à méditer sur la fidélité de Dieu dans le passé ou à réserver du temps chaque semaine pour assister à la messe.

L'espérance est à la fois un don et une pratique : nous la recevons mais nous la cultivons également au quotidien.

En adoptant une parole d'espérance, en posant des signes d'espérance, en restant ancrés dans l'espérance, nous devenons également source d'espérance pour ceux qui vous entourent, faisant briller une lumière qui encourage les autres à persévérer.

Sources: Aleteia

Agenda semaine du 20/01 au 26/01/2025

Merc. 22	Pas de messe prêtres absents	
Jeu. 23	15h Messe de la St Vincent à St Antoine de Siga 17h30 messe à Aspremont	
Vend 24 <i>St François de Sales</i>	17h30 Messe à Tourrette 17h30 Messe à Levens (Ch Noire)	
Sam 25	18h Messe à Saint Blaise 18h messe à Sainte Claire	Fête de la Conversion de Saint Paul
Dim 26 <i>3ème dim. ordinaire</i>	9h Messe à Aspremont 9h30 Messe à Saint André 11h Messe à Levens 11h Messe à Tourrette	



APPEL À BÉNÉVOLES...

Notre communauté paroissiale doit retrouver de la visibilité au cœur de nos villages, en particulier en assurant des permanences d'ouverture de nos églises. Qui peut donner 2h/semaine les mardi ou mercredi pour être présence et accueillir dans chacune de nos églises ? C'est un service que chacun peut rendre en binôme... Merci de vous faire connaître auprès des veilleurs ou du secrétariat central. Ce peut être un service rendu par les pénitents, voir ci-dessous.

APPEL DE LA CONFRÉRIE DES PÉNITENTS BLANCS DE TOURRETTE LEVENS.

Dans les années 1200, des laïcs chrétiens catholiques du Sud de la France, soucieux de la très grande détresse morale, physique - c'est la période des grandes disettes et épidémies - mais aussi de la misère financière qu'ils côtoyaient au quotidien, ont décidé de se réunir localement au niveau d'un village ou d'un quartier, en vue d'actions sociales : accompagnement des défunts et de leurs familles, des malades, de la veuve et de l'orphelin, accueil des pèlerins... Comme en maints villages, à Tourrette une confrérie s'est constituée et son activité est attestée jusqu'en 1910 où elle entre en sommeil... En 2017 quelques paroissiens de Tourrette Levens, émus par cette tradition et désireux de mettre en action leur foi, ont décidé de la relever. Des statuts et un règlement intérieur ont été établis. Une association a été créée. Avec l'approbation de l'évêque de l'époque, Monseigneur Marceau, le relèvement de cette confrérie des Pénitents Blancs de Tourrette Levens (CPBTL) a eu lieu le 15 août 2019 en l'église Notre Dame de l'Assomption. Les Confréries ont été largement mises en valeur lors de la visite du Saint-Père en Corse. Il est à remarquer que si les Confréries sont très nombreuses en Espagne et en Italie, on les trouve en France essentiellement en Corse et dans les Alpes Maritimes, dans le pays niçois (rive gauche du Var) et Monaco, et dans quelques grandes villes du sud de la France : Toulon, Avignon, Montpellier, Perpignan, Le Puy, Limoges...

Notre Confrérie serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres, venus de toutes les communautés locales de notre Paroisse Saint Pons d'autant plus que des chapelles de Pénitents existaient en particulier à Levens et Aspremont. Cela permettrait de témoigner de notre engagement en faveur de la Foi, et d'élargir notre Confrérie sans que cela ne soit trop lourd pour chacun: s'engager comme Pénitent demande seulement de continuer de vivre sa foi comme auparavant, avec la pratique de la prière quotidienne, et d'une œuvre de charité selon les charismes de chacun : annonce de la foi auprès des jeunes, participation aux funérailles, aide pour l'ouverture des églises, engagement dans d'autres mouvements (Ordre de Malte, Services diocésains...)

L'appartenance à la Confrérie donne un sens et un témoignage plus fort pour tous de l'amour fraternel et de la foi qui s'exprime par des œuvres.

Contact et information: Thierry Ailhaud, prieur: thierry.ailhaud@wanadoo.fr tel: 06 07 56 46 34



PETIT VOCABULAIRE DE L'HABIT

L'aube : en niçois « capa ». Elle est portée par les pénitents au cours de leurs réunions. Elle symbolise l'humilité et le changement d'état du pénitent qui devient « un homme nouveau ».

Le capuchon : en niçois « coula ». Elle remplace la cagoule et permet une forme d'anonymat pour ne pas tirer orgueil des activités charitables dispensées.

La ceinture ou corde : symbole de discipline, d'obéissance et de pénitence.

(Source : www.penitentsblancs.fr)

Informations Horaires et services

Consulter la page 3, agenda de la semaine, pour horaires, célébrations et réunions

15, rue du général Joseph Tordo 06690 Tourrette-Levens - du lun. au ven. de 9h à 12h

Tel: 04 97 14 86 39- En cas d'urgence: Tel 07 61 16 76 87

Église Saint-Jacques, Chapelle Saint-Claude, Sanctuaire Notre-Dame des Salettes
contact: "Veilleur" Catherine BELLENFANT - 06 87 69 15 780



Le jeudi à 17h00 Chapelet - Adoration - 17h30 Messe

Église Saint-Antonin, chap. des pénitents noirs, chap. des pénitents blancs, chap. Ste Claire, chap. Ste-Pétronille, chap. St-Michel, chap. St-Antoine de Padoue
contact: "Veilleur" Monika AUGIER - tél: 06 27 14 66 56



Le vendredi - Chapelle Noire à 17h30 Chapelet - Adoration - Messe 17h30

Église ND de l'assomption, Chapelle Saint-Michel
contact: "Veilleur" Monika AUGIER - tél: 06 27 14 66 56



Le mercredi - Messe 17h30

Église Saint-André, Sainte-Claire de l'Abadie,
contact: "Veilleur" Claude BOSETTI - tél : 06 62 69 50 06



1 fois par mois: le samedi de 14h à 16h Catéchèse familiale + messe à 16h

Église Saint Blaise
contact: "Veilleur" Catherine GHIRLANDA - tél : 06 11 50 53 01



Le Vendredi à 17h Chapelet - Messe 17h30

DEMANDES DE BAPTEME ET MARIAGE

1/ Baptême: Faire la demande 3 mois au moins avant la date envisagée. Le tout premier R.V sera pris avec le curé pour un entretien et pour fixer la date de la célébration et les modalités de la préparation (3 étapes)

2/ Mariage: Faire la demande un an avant la date envisagée. Le 1^{er} R.V sera pris avec le curé pour un entretien et pour fixer la date de la célébration et organiser la préparation

CATECHISME ET AUMONERIE

Catéchisme: 1^{er} contact: veilleurs dans les communautés pour info et inscription

Aumônerie: collèges: contact I.HESSE tél : 06 77 05 18 61

FUNERAILLES

Le premier interlocuteur des familles c'est la société de Pompes funèbres qui fixe avec la famille et la paroisse la date des obsèques.

ACTES CANONIQUES

Demandes d'extraits et attestations par courrier, tel, ou e-mail au secrétariat central (pas dans les accueils locaux)

Notaire: Marie Dominique BEY archivestpons@gmail.com.

Toute demande nous sera adressée par courrier et accompagnée d'une enveloppe timbrée libellée à l'adresse du destinataire

DEMANDE DE MESSE

à faire dans les accueils des églises ou au secrétariat central.

Rencontrer les prêtres et le diacre de la paroisse: pour un entretien spirituel ou le sacrement du pardon

Le Père François reçoit sur rendez-vous. - Le Père Marc reçoit sur rendez-vous.

CURÉ

P. FRANÇOIS BANVILLET

07 61 16 76 87

franb06@orange.fr

VICAIRE

P. MARC TONGALAHY

07 53 55 07 61

marctongalahy48@gmail.com

DIACRE:

JEAN-MARIE PANIZZI

06 38 24 17 99

jeanmariepanizzi@gmail.com



stpons@nice.catholique.fr



<https://paroissesaintpons.e-monsite.com>